

Élections Européennes 2024 - La coalition internationale envoie une lettre aux député.e.s européen.ne.s pour une demande d'action en faveur de la transition du secteur de la construction



Le Mouvement de la Frugalité heureuse et créative, Architects for Future et ACAN! se joignent pour une initiative en vue des prochaines élections européennes.

Ensemble, nous avons adressé une lettre aux candidat.e.s aux élections européennes pour les interpeller sur des questions cruciales concernant l'avenir du secteur de la construction. Nous leur avons demandé de prendre position et de détailler leurs programmes sur les points suivants :

1. Respect de l'Accord de Paris

Quelles mesures proposées par le parti visent à respecter l'Accord de Paris dans tous les secteurs de l'acte de bâtir et d'aménager ?

2. Transformation durable du secteur de la construction

Quelles propositions spécifiques pour transformer le secteur de l'acte de bâtir et aménager de manière économiquement viable et durable ?

3. Promotion des matériaux biosourcés et géosourcés

Comment promouvoir les matériaux de construction biosourcés et géosourcés et une économie circulaire ?

4. Neutralité climatique

Quand et comment est prévu d'atteindre la neutralité climatique pour le mode de vie des citoyens de l'UE ?



FRUGALITÉ
HEUREUSE
& CRÉATIVE

Réponses candidat.es aux élections européennes

Raphaël Glucksmann - Parti socialiste et de Place Publique

- Réduire GES d'au moins 90% au plus tard en 2040. **Neutralité carbone 2050.**
- Sobriété et efficacité énergétique. Déclin des énergies fossiles et développement massif des **énergies renouvelables** afin qu'elles représentent **au moins 45% du bouquet énergétique de l'UE en 2030 et 75% en 2040.**
- Lancement d'une **Convention Citoyenne Européenne pour le Climat.**
- Grand plan européen de rénovation énergétique des bâtiments et logements. Premier objectif: **la rénovation de toutes les écoles européennes d'ici 2030.**
- **Encourager le développement de l'économie circulaire** et d'une filière ambitieuse du recyclage, créatrice de valeur économique et environnementale.
- **Régime européen de catastrophe naturelle:** stratégie européenne d'adaptation de l'habitat pour accompagner les citoyens dont le logement est menacé.
- Solution financière pour rendre la **transition écologique accessible à tous.** (Rénovation, système de chauffage).
- **Plan d'investissement dans la rénovation des bâtiments et la construction de logements abordables et sociaux.**
- **Contrôle des investissements spéculatifs,** financement du logement social, révision de la taxation des plus-values immobilières.
- Développement de la **cohabitation intergénérationnelle** en Europe en soutenant les projets d'habitats partagés intergénérationnels pour répondre à la pénurie de logement abordable pour les retraités, les familles, les jeunes travailleurs et les étudiants européens.
- **Baisse de la TVA pour les produits et services durables.**

Marie Toussaint - Europe Écologie Les Verts

- **Neutralité climatique en 2040.**
- Objectif de **contenir le réchauffement climatique sous le seuil de +1,5°C** comme prévu par l'Accord de Paris et recommandé par le GIEC.
- Notre objectif est d'économiser au niveau européen, 55 % de l'énergie finale consommée en 2050, par rapport au niveau pré-covid de 2019. Or, les travaux de modernisation, les investissements dans l'efficacité énergétique ne permettent de réaliser que la moitié de cet objectif. Le reste sera accompli grâce à des mesures de sobriété.
- **62 milliards d'euros d'investissements publics supplémentaires pour la rénovation énergétique du parc de logements individuels.**
- **Affordable Housing EU** dédié à soutenir le déploiement des logements sociaux abordables.
- **Lutte contre la spéculation immobilière** en adoptant un mécanisme européen d'encadrement des loyers et prix de vente.
- Articuler tous les leviers d'investissements pour **accélérer la rénovation énergétique** des bâtiments.
- Rehausser les objectifs concernant les rénovations thermiques à 2% chaque année d'ici 2030 dans les différents pays, ce qui se traduit par **au moins 60 % de bâtiments rénovés en profondeur d'ici 2050.**
- Appuyer les collectivités dans la rénovation des bâtiments publics et **rendre obligatoire l'installation de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques sur les bâtiments publics.**
- Assurer une **vague de rénovations socialement justes** en veillant notamment aux conséquences sociales d'une rénovation énergétique purement guidée par le marché carbone.
- **Instaurer une TVA verte**, pour abaisser les taxes sur des produits européens décarbonés, sains et durables et ainsi faciliter l'accès à une consommation responsable par tous·tes.
- Créer une Autorité européenne dédiée au **pilotage de l'empreinte matérielle de l'UE.**
- **Soutenir les filières de produits bio-sourcés.**

Manon Aubry- La France Insoumise

- **Neutralité carbone en 2040**
- **Accent sobriété** - privilégier rénovation à construction neuve
- **Rénovation de 700 000 logements par an à l'échelle nationale** en commençant par les 4,8 millions de passoires énergétiques que nous proposons de rénover à raison de 335 000 par an.
- **Obligation de rénovation complète en bâtiments basse consommation (BBC) pour tous les logements antérieurs à 2000 d'ici 2050**
- **Développement de l'éco-construction.** Recours accru aux matériaux bio-sourcés comme le bois, la terre et la paille.
- **Création d'un guichet unique pour la rénovation des logements** pour L'accompagnement administratif et financier
- Aménagement du territoire: zéro artificialisation nette, végétalisation des villes, mixité fonctionnelle dans les nouveaux quartiers
- **Plan de financement massif des projets de rénovation écologique de l'habitat et des bâtiments publics.** Plan pouvant être coordonné par l'Agence nationale de l'habitat.
- Conditionner l'obtention de labels écologiques et thermiques à des résultats énergétiques concrets et vérifiés pour les habitants.
- **Former l'ensemble des professionnels à l'éco-construction et protéger les travailleurs du bâtiment.**
- **Réformer l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)** pour qu'elle soit financée par l'État: projets de renouvellement urbain promouvant les réhabilitations écologiques plutôt que les démolitions.
- Augmenter les subventions pour favoriser le "zéro reste à charge" et pérenniser le **Prêt à taux zéro dédié à la rénovation énergétique** pour tous les propriétaires
- Mettre fin à la dégressivité dans le temps de la taxe sur les plus-values foncières, mécanisme qui incite à la rétention du foncier disponible
- **Augmentation du budget de l'ONF (+220 M€/an) et reconstruction du secteur de la transformation du bois** avec l'objectif de diversifier les essences et de développer les circuits courts, en mettant en place une formation professionnelle publique. Forêts résilientes, coupes rases interdites et exportations encadrées.
- Sortie du nucléaire et des énergies carbonées - Orientation vers un **mix énergétique 100 % renouvelable à horizon 2050.**